

Prix au litre (sur la facture)	Montant de l'allocation par litre
< € 0,97	14 cents
≥ € 0,97 et < € 0,995	15 cents
≥ € 0,995 et < € 1,02	16 cents
≥ € 1,02 et < € 1,045	17 cents
≥ € 1,045 et < € 1,07	18 cents
≥ € 1,07 et < € 1,095	19 cents
≥ € 1,095 et < € 1,12	20 cents
POUR LES LIVRAISONS DU MOIS DE JUILLET 2022 ET POSTÉRIEURES :	
≥ € 1,12 et ≥ € 1,495	Augmentation graduelle de 21 à 36 cents

Pour volume maximal de 2000 litres par année civile (pour des livraisons à partir du mois de juillet 2022), en une ou plusieurs livraisons.

Par exemple : si vous avez reçu une allocation pour une livraison de 1500 litres datant du mois de février 2022, vous pourrez encore bénéficier d'une allocation sur 500 litres de mazout ou de gaz livrés à partir du mois de juillet 2022.

Attention !! Il faut introduire une demande (dans les 2 mois), pour **chaque facture**.